

INSTALLATION DE MOUILLAGES DE MOINDRE IMPACT POUR LA PLONGÉE EN BAIE DE MORLAIX SUR DES HABITATS ROCHEUX

TERRITOIRE



Baie de Morlaix sur les sites suivants :

- ✓ *Le Corbeau*
- ✓ *Bezhenou*
- ✓ *Le Paradis*
- ✓ *Les Cochons Noirs*
- ✓ *L'Aboukir Bay*

ENJEUX DÉTAILLÉS

Récifs à laminaires, gorgones et faune dressée

ACTIVITÉS / PRATIQUES FACTEURS D'INFLUENCES

Ancrages des bateaux des clubs de plongée et leurs impacts

CONTACTS

Morlaix Communauté

Chargée de mission Natura 2000
Gwladys Daudin - 02 98 15 29 24
gwladys.daudin@agglo.mmorlaix.fr

OFB

Délégation de façade maritime Atlantique

Marie Le Baron

marie.le-baron@ofb.gouv.fr

CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le site Natura 2000 de la baie de Morlaix abrite une diversité d'habitats marins, comprenant des herbiers de zostères, des forêts de laminaires, des tombants rocheux et du maërl, identifiés comme étant des habitats prioritaires dans le Document d'Objectifs (DOCOB).

Les sites de plongée se situent sur des milieux sensibles, notamment des fonds rocheux à laminaires ou à gorgones, également mentionnés dans le DOCOB, aux enjeux forts. Pour préserver ces milieux, des actions d'aménagement de mouillages écologiques et des initiatives pour accroître les connaissances sont prévues dans le DOCOB.

LE PROJET

Initié par le Groupe Subaquatique de Morlaix-Plouézo'ch, ce projet concerne l'aménagement en baie de Morlaix de mouillages dits « innovants » pour équiper 5 sites de plongées situés sur des habitats sensibles. Il a été porté par Morlaix Communauté avec l'appui technique des clubs de plongée du groupe de travail, de l'Office français de la biodiversité et de la station biologique de Roscoff. Le projet a été financé à 80% par un contrat Natura 2000 marin (financement Etat attribué par la DREAL)

PARTENAIRES ET GOUVERNANCE

Les clubs de plongée

- Club de plongée de St-Pol-Roscoff
- Groupe Subaquatique
- Club de plongée de Carantec
- Groupe Subaquatique Morlaix-Plouézoc'h (GSMP)

Les collectivités

- Morlaix Communauté
- Haut Léon Communauté

La Station Biologique de Roscoff

Les services de l'État

- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)-DML
- Office français de la Biodiversité (OFB)
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Service des phares et Balises

COÛTS

Coût total du projet : 15840€ TTC

3 lignes ancrage roche : 6000€ HT

2 lignes bloc béton : 3000€ HT

Pose et moyens logistique en mer :
3000€ HT

**Coût maintenance/entretien /
hivernage :** 150 €HT/mouillage

CALENDRIER

1er GT de lancement de la réflexion :
février 2017

Consultation : novembre 2019

Installation 1ère bouées : juin 2020
(Calendrier intégrant 2 congés mat)



Chaîne dans les laminaires



Ce qui ne fait pas faire.

MÉTHODOLOGIE / EXPÉRIENCE

En premier lieu, il y a eu la **création d'un groupe de travail** par Morlaix communauté intégrant les acteurs cités. Ce projet était en réflexion depuis 3/4 ans au sein du GSMP. Les objectifs sont : préserver les fonds marins et fédérer les clubs de la baie. Pour cela, l'intérêt et différentes techniques de mouillages de faible impact ont été présentés, ainsi qu'un retour d'expérience du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan sur un projet similaire.

Première étape du projet : la localisation des habitats sensibles à enjeux forts présents sur les sites de plongée et desdits sites *via* le relèvement des points GPS.

Pour le choix des sites à équiper, ont été pris en compte différents critères :

- les courants et vents,
- la taille des bateaux des clubs,
- la fréquentation des sites : parmi les sites accueillants des habitats prioritaires, le choix a été fait d'équiper des sites de plongées les plus fréquentés. Pour évaluer la fréquentation, une enquête réalisée grâce aux clubs de plongée a permis d'évaluer le nombre de sorties et de pratiquants sur 7 sites envisagés.
- le chenaux de navigation à éviter,
- Les contraintes indiquées par les Phares et Balises ("*Chaque corps-morts doit être positionné à plus de 50m de tout établissement de sécurité maritime afin de ne pas entraver les accès pour interventions ou travaux de rénovations*") : ont conduit à écarter un des sites potentiels sur herbier et à adapter la localisation de deux des mouillages.

Finalement, 5 sites sont proposés dont 1 site en option : *Bezhinennou, le Corbeau, le Paradis, les cochons noirs et l'Aboukir Bay.*

Morlaix Communauté assure la maîtrise d'ouvrage du projet, avec l'appui technique des clubs de plongée. Un cahier des charges a été rédigé afin de sélectionner un prestataire pour l'installation et l'entretien des mouillages.

Les clubs de plongée se proposent d'assurer la maintenance préventive et visuelle des mouillages.

Solutions techniques pour les mouillages moins impactants : le souhait des clubs est un ancrage à même le substrat rocheux pour respecter au mieux les positions de plongée. Du point de vue environnemental, c'est également la technique à privilégier pour limiter l'impact des mouillages sur l'habitat.

AVIS DES PLONGEURS

Les trois clubs présents sont très satisfaits des mouillages innovants :

- ils ont permis d'atteindre l'objectif initial d'éviter les ancrages répétés et le ragage des chaînes de bateaux sur les habitats sensibles fréquents,
- ils améliorent les conditions de sécurité lors des plongées,
- ils constituent un bon outil de sensibilisation.

DIFFICULTÉS TECHNIQUES RENCONTRÉES

- Difficulté de trouver une entreprise qui accepte de réaliser les ancrages à même la roche (c'est une première en Bretagne bien que cela soit pratiqué depuis longtemps en Méditerranée).
- Importance de l'entretien des lignes de mouillages, sur lesquelles d'importants développements d'algues sont constatés en fin de saison.
- Disparition d'une des bouées à la fin de l'été 2022 (rupture d'un émerillon) : lié à l'amarrage d'un bateau de trop fort tonnage ?
- Nécessité de renforcer les mouillages fixés par ancrage à même la roche en début de saison 2023 : 4 longueurs de chaîne gainée installées en parallèle entre l'ancrage.

AUTRES PROJETS

Promotion de l'application Nav&Co et mise en place d'action de science participatives avec la Station biologique de Roscoff et les clubs de plongée.



Autres techniques présentées : scellement d'ancrage, mouillage à vis, mouillage innovant avec bouée de subsurface, mouillages avec gaine polyamide.

Autres questions techniques à traiter : les éléments de marquage, date de pose et date de retrait, tonnage maximum des bateaux utilisés par chaque club, type de balisage, moyens à la mer et participation des plongeurs lors de la pose, garanties demandées, planning souhaité, entretien et maintenance...

RÉSULTATS / RETOURS

Ces mouillages innovants se caractérisent par un **ancrage fixé dans la roche** sur les sites du *Corbeau*, de *Bezhinennou* et des *Cochons Noirs*. Sur les sites du Paradis et de l'Aboukir Bay, ils sont reliés à un **bloc béton** posé sur des fonds sableux. La chaîne a été réduite à 1m et le reste de la ligne de mouillage est en polyamide.

Une **charte de bon usage** des mouillages a été rédigée et signée conjointement par les clubs impliqués tout au long de la démarche GSMP, Carantec Nautisme, club de St Pol-Roscoff et Morlaix Communauté. Elle détaille les engagements de la collectivité et ceux des structures ou individuels signataires pour l'utilisation des mouillages conditions d'utilisation, bonnes pratiques pour des plongées respectueuses des fonds marins, information et sensibilisation des plongeurs, etc. Si l'utilisation des mouillages innovants est ouverte à tous les plongeurs, elle est réservée en priorité aux signataires de cette charte.

L'association Plongée Granit Rose, créée en 2020, a rejoint la dynamique en 2021. Son président explique qu'il a pris connaissance de ce projet après avoir découvert l'un des mouillages lors d'une sorte plongée sur l'Aboukir Bay.

Un point sur la fréquentation des sites équipés par les clubs de la baie de Morlaix a été réalisé - notamment quant aux utilisations par des clubs externes, d'autres usagers et d'éventuels conflits d'usages. Il n'y a pas eu d'augmentation de fréquentation significative. De même, des retours ont pu être faits sur : l'état des mouillages, les déchets, les effets sur la faune et la flore, la communication et la sensibilisation des plongeurs.

Ces mouillages de moindre impact peuvent être considérés comme une première étape. Par la suite, d'autres sites sur habitats sensibles pourraient bénéficier d'équipements. Ce projet a par ailleurs été l'occasion de nouer un partenariat renforcé avec les clubs de plongée locaux, et de les sensibiliser aux enjeux de protection des habitats marins.

D'autres projets ont ainsi pu être mis en place, notamment des actions de sciences participatives pour le suivi d'espèces avec la station biologique de Roscoff, ou encore pour le suivi d'herbiers de zostère.